

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 25 mai 2021**, à **19 h 30**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100-945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapierre, président du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Stéphane LAPIERRE — Président (Teams)

Patricia BERNARD — Communauté (Teams)

Sébastien BOUCHER — Parent (Teams)

Cassandra BUI — Communauté (Teams)

Martin CORBEIL — Parent (Teams)

Magalie DESCHÊNES — personnel professionnel (Teams)

Sonia FALARDEAU — personnel soutien (Teams)

Émilie FOURNIER — Communauté (Teams)

Marie des Neiges GENEST — Communauté (Teams)

Vicky LAMONTAGNE — personnel cadre (Teams)

Guy LANGLOIS — personnel enseignant (Teams)

Daniel LEMELIN — directeur d'établissement (Teams)

Sébastien POMERLEAU — Parent (Teams)

Nathalie SIMARD – Parent (Teams)

Claudie ST-HILAIRE — Communauté (Teams)

Geneviève BUSSIÈRES — personnel cadre sans droit de vote

Christian PLEAU — directeur général (Teams)

Mélanie CHAREST — directrice du Service du secrétariat général et des communications (Teams)

**ABSENCES**

Aucune

**INVITÉS**

Julie AUBIN — directrice du Service des ressources matérielles

Éric BEAUPRÉ — directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs

Josée CLOUTIER — directrice du Service des technologies de l'information

Marie-Pierre LAMARCHE — directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines

Guillaume MÉTIVIER — directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 25 mai 2021.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 072-20-21**

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Sonia Falardeau d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum;
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
  - 1.3. Déclaration conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
  - 2.1. Classes spécialisées – Christian Beaulieu;
  - 2.2. Classes spécialisées – Diane Gosselin;
  - 2.3. Classes spécialisées – Danielle Boutin.
3. Procès-verbal
  - 3.1. Séance ordinaire tenue le 27 avril 2021;
  - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance du 27 avril 2021.
4. Correspondance et documents informatifs
  - 4.1. Avis de démission;
  - 4.2. ENAP – Rappel questionnaire d'évaluation situationnelle à choix multiples;
  - 4.3. Capsules concernant le financement CSS.
5. Rapports
  - 5.1. Rapport du président du Conseil d'administration;
  - 5.2. Rapport du directeur général du Centre de services scolaire des Découvreurs;
  - 5.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
  - 5.4. Rapport du Comité de vérification;
  - 5.5. Rapport du Comité des ressources humaines.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

6. Affaires reportées pour prise de décision
7. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 7.1. Dépôt du serment du nouveau membre parent;
  - 7.2. Relocalisation des classes spécialisées au secondaire 2022-2023;
  - 7.3. Plan d'effectif 2021-2022;
  - 7.4. Contrat à commande de gré à gré pour l'acquisition de logiciel – Licences Microsoft;
  - 7.5. Tarification concernant l'utilisation des services de garde en milieu scolaire pour l'année 2021-2022;
  - 7.6. *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* – Retour de consultation;
  - 7.7. *Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des Découvreurs, dans le cadre d'une mesure disciplinaire* – Retour de consultation;
  - 7.8. *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire* – Lancement de consultation; **(affaire reportée)**
  - 7.9. Modification du calendrier des séances régulières du Conseil d'administration.
8. Présentation sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
9. Affaires et questions diverses
  - 9.1. Période de questions et tableau des suivis;
  - 9.2. Suivi aux questions.
10. Dossiers à huis clos
  - 10.1. Conférence de règlement à l'amiable – Dossier Cap Idéal.
11. Levée de la séance

**1.3. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 mai 2021**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**2.0 INTERVENTION DU PUBLIC**

**2.1. CLASSES SPÉCIALISÉES – CHRISTIAN BEAULIEU**

Monsieur Christian Beaulieu remercie le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs de pouvoir s'exprimer à la séance ordinaire du 25 mai 2021. Il dit représenter un regroupement de parents d'élèves à besoins particuliers. Il mentionne qu'ils ont été informés du déplacement possible des classes spécialisées dans la semaine du 11 mai 2021 pour une approbation au Conseil d'administration du 25 mai 2021.

Il aimerait tout d'abord aborder l'approche du Centre de services scolaire dans le traitement du dossier. Il mentionne qu'il y a eu une absence de participation et de consultation des parents de la part du Centre de services scolaire dans son approche face à ce projet qui serait à l'étude depuis un (1) an. Lors de la rencontre du 11 mai 2021 à l'école, il mentionne que les parents n'ont pas pu savoir quelles étaient les alternatives possibles à ce déplacement. L'enjeu soulevé étant simplement le manque d'espace. Il mentionne que ces élèves ne sont pas à cette école par choix, mais bien parce qu'ils n'avaient pas d'autres options possibles au moment de leur inscription.

Ensuite, il aimerait mentionner l'impact humain sur les élèves et les familles d'élèves à besoins particuliers. Ces élèves ont besoin de beaucoup d'organisation dans la vie de tous les jours autant à l'école qu'à la maison et que ce changement sera un stress constant pour ces élèves.

Finalement, il mentionne l'impact sur le programme d'apprentissage. L'École secondaire De Rochebelle étant très bien située dans la ville de Québec, elle est desservie par plusieurs services comme le transport en commun leur permettant de se rendre facilement à leur stage et de revenir à l'école par la suite. Il mentionne qu'il ne serait pas judicieux de déplacer des étudiants que l'on tente de rendre plus autonomes dans un milieu qui n'est pas propice à cela. De plus, le lien que ces enfants ont développé avec leurs professeurs pourrait être brisé, car il n'y a pas de certitude à savoir si tous les professeurs se déplaceront eux aussi.

Il souhaiterait que le dossier soit réévalué en fonction des élèves et non en les excluant du processus décisionnel.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**2.2. CLASSES SPÉCIALISÉES – DIANE GOSSELIN**

Madame Diane Gosselin s'adresse au président et aux membres du Conseil d'administration concernant la relocalisation des classes spécialisées. Elle mentionne être la grand-mère d'un enfant fréquentant une classe d'adaptation scolaire à l'École secondaire De Rochebelle.

Madame Gosselin se questionne sur le bien-fondé d'un tel projet de relocalisation. Elle aimerait comprendre pourquoi le Centre de services scolaire des Découvreurs a décidé de déplacer sa clientèle la plus vulnérable.

Ensuite, elle questionne le Conseil d'administration sur l'engagement du Centre de services scolaire des Découvreurs envers sa clientèle à besoins particuliers. Elle mentionne que les familles concernées par ce déplacement ont été étonnées de la façon d'informer du Centre de services scolaire et non de consulter ceux-ci dans l'élaboration de ce plan de relocalisation en fournissant simplement un document administratif non signé et flou selon Madame Gosselin.

Elle mentionne également être surprise du deuxième objectif du plan qui parle d'une répartition équitable des élèves à besoins particuliers entre les écoles secondaires. À l'heure de la richesse de la diversité et du bien-fondé de l'inclusion, elle se demande si cette relocalisation est la meilleure solution.

Elle mentionne finalement que nous devrions prioriser le déplacement des autres clientèles de programmes spécifiques et à parcours international, ceux-ci ayant une plus grande facilité d'adaptation face à la nouveauté. Les élèves à besoins particuliers ayant besoin de stabilité pour un bon développement, il serait souhaitable que ces élèves puissent terminer leurs études dans leur milieu scolaire actuel.

**2.3. CLASSES SPÉCIALISÉES – DANIELLE BOUTIN**

Madame Danielle Boutin mentionne aux membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs qu'elle désire les questionner concernant la relocalisation des classes spécialisées afin de faire place aux élèves d'autres programmes.

Tout d'abord, elle aimerait savoir qu'elles sont les autres options qui ont été considérées et évaluées dans ce plan de déplacement.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Ensuite, elle aimerait savoir quels sont les critères d'évaluation dans cette demande de déplacement.

Elle aimerait aussi savoir si le Centre de services scolaire des Découvreurs a évalué l'impact que ce déplacement aurait sur la clientèle à besoins particuliers et sur leur famille également.

Finalement, elle se demande si le Centre de services scolaire des Découvreurs considère que les élèves à besoins particuliers qui ont développé un sentiment d'appartenance à leur milieu scolaire ont vraiment besoin d'un défi supplémentaire en vivant une fois de plus le rejet et l'exclusion.

### **3.0 PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1. SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 AVRIL 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I -13.3);

**C.A. 073-20-21**

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Marie des Neiges Genest et résolu unanimement :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 27 avril 2021;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 27 avril 2021 tel qu'il a été rédigé.

#### **3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 AVRIL 2021**

Le directeur général du Centre de services scolaire des Découvreurs mentionne qu'il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 avril 2021.

### **4.0 CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

#### **4.1. AVIS DE DÉMISSION**

La secrétaire générale, Mélanie Charest mentionne le dépôt sur la plateforme gouvernance scolaire du courriel de démission de Monsieur

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Mathieu Barbeau, membre parent, du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.

**4.2. ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE – RAPPEL QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION SITUATIONNELLE À CHOIX MULTIPLES**

La secrétaire générale mentionne le dépôt sur la plateforme de gouvernance scolaire d'un courriel de la part de l'École nationale d'administration publique lui expliquant qu'un nouveau questionnaire est en ligne sur la plateforme ATHENAP pour la formation obligatoire des membres du Conseil d'administration.

**4.3. CAPSULES CONCERNANT LE FINANCEMENT D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

La secrétaire générale mentionne le dépôt sur la plateforme de gouvernance scolaire de quatre (4) capsules d'informations concernant le fonctionnement du financement d'un Centre de services scolaire qui avait été demandé lors des évaluations du Conseil d'administration.

**5.0 RAPPORTS**

**5.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs mentionne ne pas avoir de rapport pour la séance ordinaire du 25 mai 2021.

**5.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS**

Le directeur général, Christian Pleau, mentionne aux membres du Conseil d'administration qu'un rapport des faits saillants de chacun des services administratifs pour le dernier mois a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

Il mentionne également que les nominations aux postes de directions de différentes écoles se trouvent également à la fin de son rapport et qu'il reste quelques postes à pourvoir dans les prochaines semaines.

Il mentionne que d'ici la prochaine rencontre du Conseil d'administration au mois de juin prochain, tous les postes de direction

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 mai 2021**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

et direction adjointe devraient être comblés en prévision de la prochaine année scolaire.

**5.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Martin Corbeil mentionne que le Comité de gouvernance et d'éthique n'a pas tenu de rencontre ce mois-ci.

Il mentionne que le sujet qui aurait été traité concerne les évaluations du Conseil d'administration. Il désirait attendre d'avoir une évaluation supplémentaire avant d'aborder le sujet à la prochaine rencontre du Comité le 7 juin 2021.

Il mentionne que tous les membres du Conseil d'administration sont les bienvenus aux séances du Comité de gouvernance et d'éthique et que le calendrier des travaux du Comité est disponible dans le Teams de celui-ci.

**5.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Marie des Neiges Genest informe le Conseil d'administration que le Comité de vérification s'est rencontré le 19 mai 2021.

Elle mentionne que lors de cette rencontre, le directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire, Guillaume Métivier a fait un rapport concernant le financement des écoles à mandats régionaux pour lesquelles il y aura du financement supplémentaire.

Guillaume Métivier a également mentionné les règles des paramètres budgétaires de consultation qui ont été reçues. Le Centre de services scolaire devrait bénéficier de 1,3 million de dollars additionnels pour l'année scolaire 2021-2022.

Les membres du Comité de vérification ont aussi discuté de la tarification des services de garde 2021-2022. Guillaume Métivier a expliqué en détail aux membres du Comité l'augmentation de 0.673% qui a été prévue. Marie des Neiges Genest mentionne que le Comité de vérification était en accord avec la présente augmentation et les tarifs à venir, il recommande donc l'adoption de ce point.

Finalement, elle informe le Conseil d'administration que ce sera la firme Lemieux Nolet qui sera le prochain vérificateur qui a déjà été présent pendant deux (2) ans et que des travaux à l'École Saint-Mathieu ont également été retardés pour le moment.



**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 mai 2021**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Marie des Neiges Genest mentionne que tous les membres du Conseil d'administration sont les bienvenus aux séances du Comité de vérification.

#### **5.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Magalie Deschênes informe le Conseil d'administration que le Comité des ressources humaines s'est rencontré le 18 mai 2021.

Elle mentionne que la rencontre a surtout tourné autour du plan d'effectif. Toutes les démarches de consultation ont été effectuées. La directrice du Service des ressources humaines, Marie-Pierre Lamarche a fait une présentation du plan d'effectif préliminaire aux membres du Comité, car certaines demandes étaient encore à venir.

Le Comité des ressources humaines a travaillé sur une bonne partie des documents pour avoir des explications au sujet des ajouts et coupures au plan d'effectif. Elle mentionne que le Comité recommande d'adopter le plan d'effectif tel que proposé.

Les membres du Comité ont également discuté de leur autoévaluation en tentant de trouver la meilleure façon de le faire. Ils ont décidé de façonner un formulaire qui sera distribué à chaque membre afin de jeter un premier regard sur la dernière année et ce qu'il serait possible de faire afin d'améliorer leur travail.

Finalement, elle mentionne qu'il y aura une rencontre extraordinaire du Comité des ressources humaines le 22 juin 2021 pour traiter du plan d'effectif au niveau de l'adaptation scolaire.

#### **6.0 AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucune affaire reportée pour prise de décision pour la séance ordinaire du 25 mai 2021.

#### **7.0 AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

##### **7.1. DÉPÔT DU SERMENT DU NOUVEAU MEMBRE PARENT**

La secrétaire générale mentionne avoir assermenté Madame Nathalie Simard, nouveau membre du Conseil d'administration le 25 mai 2021 à son bureau du centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs. Elle mentionne avoir donné à Madame Simard sa

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

pochette d'accueil et avoir eu quelques discussions avec elle pour son intégration.

Elle mentionne finalement que le serment d'office signé en bonne et due forme de Madame Nathalie Simard a été déposé sur la plateforme gouvernance.

Le président du Conseil d'administration, Stéphane Lapierre en profite pour souhaiter la bienvenue au nouveau membre.

**7.2. RELOCALISATION DES CLASSES SPÉCIALISÉES AU SECONDAIRE POUR 2022-2023 – RETOUR DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** le dépassement actuel et prévisible de la capacité d'accueil de l'École secondaire De Rochebelle;

**CONSIDÉRANT** que des travaux d'envergure seront entamés cet été au bâtiment de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette où la capacité d'accueil n'est pas encore atteinte;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'y inclure des travaux de réfection visant la relocalisation des classes spécialisées provenant de l'École secondaire De Rochebelle;

**CONSIDÉRANT** l'analyse d'utilisation des espaces de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette pour l'ensemble de sa clientèle;

**CONSIDÉRANT** le retour de consultation des comités suivants, documents déposés en liasses au soutien des présentes sous la cote C.A. 74-20-21 :

- a) Comité de parents;
- b) Conseil d'établissement de l'École secondaire De Rochebelle;
- c) Conseil d'établissement de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette;
- d) Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire.

**C.A. 074-20-21**

Il est proposé par Cassandra Bui, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 1) **AUTORISER** la relocalisation des classes spécialisées de l'École secondaire De Rochebelle vers la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette pour l'année scolaire 2022-2023 et d'entamer les travaux nécessaires à cette relocalisation, tel que le prévoit le document s'intitulant « *Offre de service en adaptation scolaire, Répartition des classes spécialisées au secondaire, Projet de relocalisation 2022-2023, Recommandation* » déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 74-20-21.

**7.3. PLAN D'EFFECTIF 2021-2022**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** l'article 13.17 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** la résolution portant la recommandation favorable du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs d'approuver le plan d'effectif pour l'année scolaire 2021-2022 présenté partiellement lors de la réunion du 18 mai 2021, laquelle résolution est déposée au soutien des présentes;

**C.A. 075-20-21**

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Marie des Neiges Genest et résolu unanimement :

- 1) **APPROUVER** le Plan d'effectifs 2021-2022 déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 75-20-21;
- 2) **MANDATER** le directeur général pour y apporter les amendements qui n'y sont pas substantiellement incompatibles ou qui permettent d'en améliorer les modalités d'application.

**7.4. CONTRAT À COMMANDE DE GRÉ À GRÉ POUR L'ACQUISITION DE LOGICIEL – LICENCES MICROSOFT**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) et de ses *Règlements*;

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 mai 2021**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** les articles 14.1 et 14.15 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** les prescriptions du *Décret 529-2021 concernant l'autorisation au Centre d'acquisitions gouvernementales à conclure des contrats selon des conditions différentes de celles qui lui sont applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics et fixation des conditions applicables à ces contrats*, en vigueur au 26 avril 2021, autorisant le Centre d'acquisitions gouvernementales à conclure un contrat de gré à gré pour certains fournisseurs et famille de produit dont Microsoft;

**CONSIDÉRANT** les besoins d'utiliser les produits Microsoft pour le Centre de services scolaire des Découvreurs ainsi que pour ses établissements;

**CONSIDÉRANT** les avantages financiers de participer à ce regroupement d'achats;

**CONSIDÉRANT** les obligations en matière de sécurité de l'information;

**CONSIDÉRANT** qu'un changement de logiciel entraînerait des coûts importants pour le Centre de services scolaire des Découvreurs et des changements technologiques et organisationnels;

**C.A. 076-20-21**

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Patricia Bernard et résolu unanimement :

- 1) **AUTORISER** le Centre d'acquisitions gouvernementales à identifier le Centre de services scolaire des Découvreurs comme étant une organisation participante au contrat qui sera conclu de gré à gré à l'extérieur de l'application des prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1);
- 2) **AUTORISER** le montant de 715 000 \$ comme engagement financier pour la durée totale de l'entente d'une durée de trois (3) ans;
- 3) **AUTORISER** le directeur général a signé l'avenant au mandat déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 76-20-21.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**7.5. TARIFICATION CONCERNANT L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2021-2022**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** les *Règles budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec*;

**CONSIDÉRANT** l'article 12.3 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** que nous ne disposons d'aucune information concernant les hausses salariales consenties dans le contexte de négociation actuel des conventions collectives pour le personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** que ce service à la communauté doit s'autofinancer;

**CONSIDÉRANT** le taux d'ajustement des allocations du ministère de l'Éducation du Québec prescrit pour l'année 2021-2022;

**CONSIDÉRANT** la résolution portant la recommandation favorable du Comité de vérification du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs d'exiger la contribution financière pour l'utilisation du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022 tel que présentée, laquelle résolution est déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 77-20-21;

**C.A. 077-20-21**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Daniel Lemelin et résolu unanimement :

**1) FIXER** la contribution financière pour l'utilisation des services de garde pour l'année scolaire 2021-2022, selon les modalités suivantes :

- a) Ajuster la tarification à contribution réduite, selon les *Règles budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec*;
- b) Ajuster la tarification de base et la tarification sporadique en fonction du taux d'indexation et d'ajustement des allocations du ministère de l'Éducation du Québec prescrit pour l'année 2021-2022;

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

2) **EXIGER** la contribution financière pour l'utilisation des services de garde pour l'année scolaire 2021-2022 de la manière prévue à la Proposition de tarification 2021-2022, laquelle est déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 77-20-21.

**7.6. POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS – RETOUR DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions des articles 187 et 235 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** les articles 8.6 et 10.16 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** le retour de consultation favorable des comités suivants, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 78-20-21 :

- a) Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- b) Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**CONSIDÉRANT** que le Comité en charge de la rédaction de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* a pris en considération l'issue des consultations;

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé par Claudie St-Hilaire et à la suite de l'appel au vote par le président, l'ajout suivant au point 10 de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* est adopté à la majorité :

- a) « *La présente Politique fait l'objet d'une révision au plus tard 5 ans après le moment de sa dernière adoption par le Conseil d'administration.* »;

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 mai 2021**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé par Claudie St-Hilaire et à la suite de l'appel au vote par le président, l'ajout suivant au point 7.2.3 de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* est refusé à la majorité :

- b) « *Elle procède à l'évaluation périodique du plan d'intervention et en informe régulièrement les parents.* »;

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé par Claudie St-Hilaire et à la suite de l'appel au vote par le président, l'ajout suivant au point 7.2.1 de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* est refusé à la majorité :

- c) « *Une première rencontre de plan d'intervention se tient avant la fin de la première étape, à moins qu'il n'en soit convenu autrement avec les parents.* ».

**C.A. 078-20-21**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Marie des Neiges Genest et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER** la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 78-20-21;
- 2) **ABROGER** le document suivant faisant foi des anciennes règles applicables en la matière au Centre de services scolaire des Découvreurs :
  - a) *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage* et adopté par la résolution portant le numéro C.C. 083-99-00.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**7.7. POLITIQUE RELATIVE À L'INSCRIPTION DE L'ÉLÈVE DANS UNE AUTRE ÉCOLE OU À SON EXPULSION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS, DANS LE CADRE D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE – RETOUR DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions des articles 96.27 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** les articles 1.7 et 1.8 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** le souhait du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs de revoir la *Directive concernant l'expulsion de l'élève de l'école secondaire et de la Commission scolaire* présentement en vigueur et adopté par la direction générale le 8 décembre 1999;

**CONSIDÉRANT** le retour de consultation favorable des comités suivants, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 79-20-21 :

- a) Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- b) Comité de parents;
- c) Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- d) Comité des relations de travail du personnel professionnel;
- e) Comité des relations de travail du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** que le Comité en charge de la rédaction de la *Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des Découvreurs dans le cadre d'une mesure disciplinaire* a pris en considération l'issue des consultations;

**C.A. 079-20-21**

Il est proposé par Magalie Deschênes, appuyée par Cassandra Bui et résolu unanimement :

- 1) ADOPTER** la *Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des*



**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

*Découvreurs, dans le cadre d'une mesure disciplinaire déposée au soutien des présentes sous la cote C.A. 79-20-21;*

**2) ABROGER** le document suivant faisant foi des anciennes règles applicables en la matière au Centre de services scolaire des Découvreurs :

a) *Directive concernant l'expulsion de l'élève de l'école secondaire et de la Commission scolaire* et adoptée par la direction générale le 8 décembre 1999.

**7.8. POLITIQUE SUR LE PASSAGE DU PRIMAIRE VERS LE SECONDAIRE AINSI QUE DU 1<sup>ER</sup> AU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** l'article 10.15 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** les prescriptions du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (RLRQ c. I-13.3, r.8);

**CONSIDÉRANT** que préalablement à l'adoption du projet de *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1er au 2e cycle du secondaire*, le Conseil d'administration doit consulter les comités suivants :

- a) Comité de parents;
- b) Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs souhaite prendre une période de temps plus importante à l'automne 2021 afin de consulter les comités ci-haut mentionnés;

**C.A. 080-20-21**

Il est proposé par Stéphane Lapierre, appuyé par Vicky Lamontagne et résolu unanimement :

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 1) **REPORTER** cette affaire pour lancer en consultation la *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire* lors de la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaires des Découvreurs qui aura lieu au mois de septembre 2021.

**7.9. MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale souhaite proposer l'avancement de la séance ordinaire prévue pour le 29 juin au 22 juin 2021, et ce, afin de tenir compte des échéanciers relatifs à l'adoption du plan d'effectif en adaptation scolaire et au processus d'affectation du personnel qui suivra.

**C.A. 081-20-21**

Il est proposé par Stéphane Lapierre, appuyé par Martin Corbeil et résolu unanimement :

- 1) **MODIFIER** la résolution C.A. 005-20-21 concernant le calendrier 2020-2021 des séances du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs pour ce qui suit :

<b>DATES</b>	<b>HEURES</b>
20 octobre 2020	19h30
10 novembre 2020	19h30
15 décembre 2020	19h30
26 janvier 2021	19h30
23 février 2021	19h30
30 mars 2021	19h30
27 avril 2021	19h30
25 mai 2021	19h30
<b>29 22 juin 2021</b>	19h30

**8.0 PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION – PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucun sujet à traiter sous ce point.

**9.0 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 mai 2021  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**10.0 DOSSIER À HUIS CLOS**

**10.1. CONFÉRENCE DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE – DOSSIER CAP IDÉAL**

**C.A. 082-20-21**

Il est proposé par Vicky Lamontagne et résolu unanimement :

**1) DÉCRÉTER** un huis clos.

**C.A. 083-20-21**

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Martin Corbeil et résolu unanimement :

**2) LEVER** le huis clos.

**11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 084-20-21**

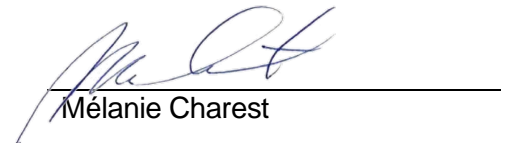
Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Cassandra Bui et résolu unanimement de lever la séance ordinaire du Conseil d'administration du 25 mai 2021.

Il est 22h,

Le président,

La secrétaire générale,

  
Stéphane Lapierre

  
Mélanie Charest